

Annonces légales et judiciaires

Par arrêté interministériel du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, le tarif annuel est fixé à 1,91 euro le mm colonne et tous les avis de constitution de société sont soumis à forfaitisation. Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

ILANGA

SAS au capital de 30 200 Euros - Siège social : Bourg-de-Péage (26300) - 3 Impasse Jules Ferry - RCS Romans 884 520 636

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 juillet 2021, il a été décidé de modifier la règle de majorité des assemblées générales extraordinaires pour prévoir que désormais les décisions extraordinaires seront prises à l'unanimité des actionnaires ; par conséquent, l'agrément de tous cessionnaires d'actions est désormais donné à l'unanimité des actionnaires.

Pour Avis

Etude de Maître Vanessa DESAILLOUD, notaire associé à ALIXAN (26300), 8 avenue de la Gare

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Vanessa DESAILLOUD, Notaire associé à ALIXAN (26300), 8 avenue de la Gare le 25/08/2021 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La Société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI MEGALIK**

Le siège social est fixé à : LIVRON SUR DROME (26250), 1 Rue Ampère La Société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 euros)

Cession de parts sociales : cessibles uniquement avec agrément.

Les premiers gérants de la société sont M. Kevin LE GUENNEC et Mme Audrey Soazic BEAUSSERON, demeurant à CHARMES-SUR-RHONE (07800) 4 Chemin des Cerisiers. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ROMANS SUR ISERE.

Pour avis, Le Notaire

Modifications

SARL FONVERT

Société par actions simplifiée au capital de 33.336 Euros Le Mas de la Cote - 26700 La Garde-Adhemar 353 664 089 R.C.S Romans

Par assemblée générale du 24.06.2021, à effet du même jour, les associés ont décidé - le transfert de siège social de la société du Mas de la Cote - 26700 La Garde-Adhemar à @7 Center - Immeuble l'Altit, 521 rue Georges Meliès à Montpellier (34000) .

- de remplacer le Président démissionnaire Monsieur Lucien Mallet (ce dernier devenant Directeur Général) par la société Qair Premier Elément (878.146.505 RCS Montpellier)

- la refonte totale des statuts en tenant compte notamment de la modification de la forme juridique de la société avec changement de dénomination sociale de SARL FONVERT en FONVERT et lecture un à un des articles.

Pour avis dans les 2 ressorts.

SCE DE PROTECTION DE L'HABITAT FRANCAIS

SAS au capital de 200400 €. Siège social : 73A RUE DU PONT BIAIS, ZA Les Orties, 26240 Laveyron. 330 433 111 RCS de Romans-sur-Isère

L'AGE du 29/07/2021 a décidé d'étendre l'objet social de la société à : - L'installation, la pose, de matériaux d'isolation thermique, par l'intérieur, des murs, des rampants de toitures et des plafonds de combles - L'installation, la pose de matériaux d'isolation thermique des planchers de combles perdus- Et toutes activités se rattachant à la toiture.

Modification au RCS de Romans-sur-Isère.

PVBAVOCATS

6A PASSAGE DE L'ORATOIRE CS 30084 84006 AVIGNON CEDEX 1

ESPRIT STORE

SARL au capital de 7000 €. Siège social : 60 RUE DES METIERS, VILLAGE ERO, 84700 Sorgues. 539 730 473 RCS d'Avignon

En date du 25/08/2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de la société Parc d'Activités Drôme Sud Provence, 1278 Chemin de la Décelle, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux, à compter du 01/09/2021

- Gérant : M. BLACHE Baptiste, demeurant 165 Allée des Tamaris, 84700 Sorgues Radiation au RCS d'Avignon et réimmatriculation au RCS de Romans-sur-Isère.

BULTE PLASTIQUE FRANCE

Le 30/06/2021 l'associée unique de BULTE PLASTIQUE FRANCE, SAS au capital de 200.000 €, siège social Rue Pierre Seghers, Zone d'Activités de Morlon - 26800 PORTES-LES-VALENCE, immatriculée 339 770 133 RCS ROMANS-SUR-ISERE a décidé de :

- Ne pas renouveler les mandats du Cabinet 2CARA, Commissaire aux comptes titulaire, et de M. Alain JOLIVET, Commissaire aux comptes suppléant, arrivés à expiration et de ne pas procéder à leur remplacement.

- Nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, en application des dispositions de l'alinéa 1 de l'article L.227-9-1 du code de commerce, le Cabinet 2CARA domicilié 28 rue Jean Jullien Davin, Plateau de Lautagne - 26000 VALENCE, pour un mandat de 3 exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice à clore le 31/12/2023.

MENUISERIE DE L'ATELIER

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros Siège social : 40 rue du Prieuré 26340 ST SAUVEUR EN DIOIS 830 576 070 RCS ROMANS

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} mai 2021, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Christophe GRIMAUD et a nommé en qualité de nouveau gérant Frédéric EVIN, demeurant quartier Beauvallon, le Brisset 26220 Dieulefit pour une durée illimitée. L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence. Le nom de Monsieur Jean-Christophe GRIMAUD a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Frédéric EVIN. Par décision de la gérance du 1^{er} mai 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 9 chemin de la Françoise 26220 Dieulefit.

Pour avis. La Gérance

SYL'VERCORS

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros. Siège social : 2255 Route des Pinets 26300 CHATUZANGE LE GOUBET. 800 804 148 RCS ROMANS

Aux termes d'une décision en date du 01/08/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 2255 Route des Pinets, 26300 Chatuzange-le-Goubet au 5525 les Royats 26190 Oriol-en-Royans à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

ALIX - FORMATION

Société par Actions Simplifiée au capital de 145 000 euros. Siège Social : 90 Rue Nouvelle - Les Hautes Marlières - 26300 ALIXAN. 422 490 904 RCS ROMANS

Aux termes d'une délibération en date du 17 juin 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis.

CAPITAL SOCIAL

Dénomination : **DEGUILHEN CROZAT**.
Forme : EURL. Siège social : Quartier DES ROUTES, 26200 Montelimar. 537 516 189 RCS de Romans Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 mai 2021 et du procès verbal du 6 juillet 2021, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 2 750 euros à 4 000 euros. Modifications des articles 6 et 7 des statuts. Mention sera portée au RCS de Romans

Le gérant

SCI DELMOS

Société Civile Immobilière en cours de liquidation au capital de 38 112,25 €. Siège social : 19 Bis chemin des Aires. 26790 BOUCHET. 381 118 686 RCS ROMANS

Assemblée générale Ordinaire du 29.03.2021 :

Clôture des opérations de liquidation et approbation des comptes de liquidation, déposés au Tribunal de Commerce de ROMANS.

Pour avis, le liquidateur.

HMR

SARL au capital de 1419400 €. Siège social : LA PIA, 26270 Mirmande. 444 481 048 RCS de Romans-sur-Isère

L'AG du 23/06/2021 a nommé à compter du même jour en qualité de Commissaire Aux Comptes Suppléant : ABELIA CONSULTING, 17 Rue de la République, 69002 LYON 484 971 601 RCS LYON en remplacement de M. MOISAN Stéphane. Modification du RCS de Romans-sur-Isère.

SCI FCQ

SCI au capital de 1 000 €. 1 impasse du Clos 26780 ESPELUCHE. 843 497 181 RCS ROMANS

L'AGE du 25.05.2021, a décidé la transformation de la Société en SARL, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée, et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 €. Gérant : Jean CATTIN demeurant 1 impasse du Clos 26780 ESPELUCHE.

SCI MASSADA

SCI au capital de 10 000 euros - Siège social : Valence (26000) - 12 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - RCS Romans 483 743 753

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 juillet 2021, il a été décidé de transférer le siège social de la société de VALENCE (26000) - 12 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny à VALENCE (26000) - 92 Rue des Moulins et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour Avis

SORBIERS DEVELOPPEMENT

SAS au capital de 100 €. Siège social : 340 Route des Sorbiers - 26140 ALBON. 901 515 098 RCS Romans

L'associé unique et la collectivité des associés ont décidé et constaté à l'unanimité le 29 juillet 2021 l'augmentation du capital social de 3.682.635 euros par voie d'apport en nature et apports en numéraires et modifiés en conséquence les articles 8 et 9 des statuts sociaux.

Modification au RCS de Romans.

VERT & SPORT SARL

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros porté à 1 000 000 d'euros. Siège social : 870, Chemin des Pêcheurs Domaine de Bayanne 26300 ALIXAN. 493 761 845 RCS ROMANS-SUR-ISERE.

Aux termes de l'AGM en date du 30/06/2021, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 992 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :
Capital social : 8 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 1 000 000 d'euros
Les articles 6 et 7 ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, La Gérance

Chronique juridique

DROIT RURAL / Il ne faut pas confondre le droit de chasser accordé par le statut du fermage avec le droit de chasse proprement dit.

Le fermier et son droit de chasser sur les terres louées

Question : En tant qu'agriculteur, je subis régulièrement des dégâts de gibiers. Malgré la protection de mes cultures par des clôtures, les sangliers font beaucoup de dégâts. J'ai entendu dire que le fermier avait le droit de chasser sur les parcelles qu'il a en location. Cela pourrait être un moyen supplémentaire pour lutter contre les dégâts. Pouvez-vous m'en dire plus ?

Réponse : L'article L.415-7 du code rural prévoit que « le preneur a le droit de chasser sur les fonds loués. S'il ne désire pas exercer ce droit, il doit le faire connaître au bailleur. » La procédure prévoit que le fermier doit avertir le bailleur par lettre recommandée avec accusée de réception avant le 1er janvier précédant chaque campagne de chasse, s'il ne souhaite pas exercer ce droit.

Toutefois, il ne faut pas confondre le droit de chasser accordé par le statut du fermage avec le droit de chasse proprement dit. En effet, le droit de chasse appartient au propriétaire qui peut en disposer en cédant ou en louant la chasse. Ainsi, si un bail de chasse n'est pas inclus dans un bail rural, le propriétaire conserve son droit de chasse. Etant précisé que le bail de chasse n'est pas un bail soumis au statut du fermage. Le droit que la loi attribue au fermier est le droit de chasser personnellement, lui aussi, sur les terres qui lui sont louées, concurremment avec le détenteur du droit de chasse.

Résultant du statut du fermage, le droit de chasser n'est pas accordé aux preneurs des baux exclus de ce statut en vertu du deuxième alinéa de l'article L. 415-10 du code rural. En sont également exclus les preneurs de baux du domaine de l'État, des départements, des communes et des établissements publics lorsque ces baux ne portent pas sur une exploitation agricole. -Le droit de chasser est un droit dit personnel. C'est-à-dire, le fermier ne peut en faire bénéficier un tiers, ni même un membre de sa famille. Toutefois, si le bail est établie au



© FDC26

bénéfice de plusieurs personnes (des époux, le père et le fils, des associés...), tous les titulaires du bail bénéficient du droit de chasser.

L'article L 415-3 du code rural précise que l'exercice du droit de chasser par le preneur ne le prive pas de la faculté de demander au bailleur ou au détenteur du droit de chasse réparation des dommages causés par le gibier.

Bien évidemment, l'exercice de ce droit de chasser est subordonné à l'observation des dispositions légales ou réglementaires concernant la chasse (détention du permis de chasse etc.). Il ne peut notamment être exercé dans les réserves cynégétiques autorisées par le ministre de l'Agriculture. Lorsque le propriétaire a fait apport de son droit de chasse à l'association communale de chasse agréée, le preneur en devient membre et a le droit de chasser sur tout le territoire de celle-ci.

Rappel : la période d'ouverture de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de la Drôme au 12 septembre 2021 à 7 heures au 28 février 2022 au soir (heure légale) - Arrêté préfectoral n° 26-2021-06-28-00002 du 28 juin 2021 fixant les dates d'ouverture-fermeture et les modalités d'exercice de la chasse dans le département de la Drôme pour la saison 2021-2022. ■

Le service juridique rural de la FDSEA 26, Nathalie Kotomski

HMR

SARL au capital de 1419400 €. Siège social : LA PIA, 26270 Mirmande. 444 481 048 RCS de Romans-sur-Isère

L'AG Mixte du 23/06/2021 a décidé d'étendre l'objet social de la société à : « L'acquisition, la construction, l'administration, la cession et l'exploitation par bail, location ou autrement, la jouissance de tous immeubles bâtis ou non bâtis, propriété de la Société ou dont elle deviendrait propriétaire ultérieurement, par voie d'achat, échange, apport ou autrement ; leur gestion sous toutes ses formes en particulier la location saisonnière ou annuelle en meublée à titre professionnel ou non professionnel, avec ou sans service annexe ainsi que l'acquisition des meubles, équipements et aménagements destinés à garnir les locaux ». Modification au RCS de Romans-sur-Isère.

FG HOME CONCEPT

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 31/03/2021, une décision a été prise pour la société FG HOME CONCEPT, SIREN 839 327 202, au capital social de 1000 €, dont le siège social est : 4 Rue de la Planète 26230 GRIGNAN (ancien siège) Transfert du siège social à compter du 31/03/2021 au 12 Rue Hippolyte Lebas 75009 PARIS (nouveau siège).

En conséquence, les statuts se trouvent modifiés :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL »
Le siège social est fixé 12 Rue Hippolyte Lebas 75009 PARIS.

Le reste de l'article reste inchangé. La société sera radiée au RCS de ROMANS et immatriculée au RCS de PARIS.

Pour avis
La Présidente Françoise GRESSER

Confiez-nous vos annonces légales et judiciaires, avis d'enquêtes publiques, annonces administratives...

une adresse mail à votre service :

✉ legales@agriculture-dromoise.fr